

ANNEXE
APERCU DE LA STRATEGIE
A MOYEN TERME POUR 2002-2007

THÈME FÉDÉRATEUR

Contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation, par l'éducation, les sciences, la culture et la communication

DEUX THÈMES TRANSVERSAUX

- Élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté ■
- La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir ■

TROIS AXES STRATÉGIQUES PRINCIPAUX

Élaborer et promouvoir des principes et des normes à caractère universel, reposant sur des valeurs communes, afin de répondre aux nouveaux enjeux dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication, et de préserver et consolider le « bien public commun »

Promouvoir le pluralisme en reconnaissant et en préservant le principe de diversité tout en faisant respecter les droits de l'homme

Promouvoir l'autonomisation et la participation à la société du savoir en émergence grâce à un accès équitable à celle-ci, au développement des capacités et au partage des connaissances

DOUZE OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Éducation	Sciences	Culture	Communication et information
<ul style="list-style-type: none">■ Promouvoir l'éducation en tant que droit fondamental, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme■ Améliorer la qualité de l'éducation par la diversification des contenus et des méthodes et la promotion de valeurs universellement partagées■ Promouvoir l'expérimentation, l'innovation ainsi que la diffusion et le partage de l'information et des meilleures pratiques, de même que le dialogue sur les principes d'action dans le domaine de l'éducation	<ul style="list-style-type: none">■ Promouvoir des principes et des normes éthiques pour guider le progrès scientifique, le développement technologique et les transformations sociales■ Améliorer la sécurité humaine par une meilleure gestion de l'environnement et du changement social■ Renforcer les capacités scientifiques, techniques et humaines de participation aux nouvelles sociétés du savoir	<ul style="list-style-type: none">■ Promouvoir l'élaboration et l'application d'instruments normatifs dans le domaine culturel■ Protéger la diversité culturelle et encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations■ Renforcer les liens entre culture et développement, par le renforcement des capacités et le partage des connaissances	<ul style="list-style-type: none">■ Promouvoir la libre circulation des idées et l'accès universel à l'information■ Promouvoir l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle dans les médias et les réseaux d'information mondiaux■ Assurer pour tous l'accès aux technologies de l'information et de la communication, en particulier dans le domaine public